



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Trente deuxième réunion du Comité d'experts



COMMISSION DE L'UNION
AFRICAINNE

Huitième réunion du Comité d'experts

Réunion du Comité d'experts de la sixième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine

Abidjan (Côte d'Ivoire)
21-24 mars 2013



Distr. générale

E/ECA/COE/32/7
AU/CAMEF/EXP/7(VIII)
11 mars 2013

Français
Original : anglais

Premier examen biennal régional de la CEA sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul

Table des matières

I.	Introduction.....	1
II.	Performance pour les indicateurs relatifs au retrait.....	1
III.	Progrès dans la mise en œuvre des domaines d'action prioritaires.....	5
A.	Capacité de production.....	6
B.	Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural.....	6
C.	Commerce.....	7
D.	Produits de base.....	7
E.	Développement social et humain.....	7
F.	Crises multiples et nouveaux défis.....	9
G.	Mobilisation de ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités.....	9
H.	Bonne gouvernance à tous les niveaux.....	9
I.	Progrès concernant la transition.....	10
J.	Ménager une transition sans heurt.....	11
IV.	Perspectives et conclusions.....	11
	Bibliographie.....	12

I. Introduction

1. La quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue en mai 2011 à Istanbul (Turquie) a adopté le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés (PMA) pour la décennie 2011-2020, dans lequel les commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies ont été invitées à examiner sur une base biennale la mise en œuvre du Programme d'action. Il a également été demandé à ces commissions de mener l'examen en étroite coordination avec les processus de suivi mondiaux et nationaux ainsi qu'avec les banques de développement sous-régionales et régionales. Le présent document est le premier projet de rapport d'examen biennal sur les PMA pour l'Afrique. Il sera mis au point définitivement à l'issue de consultations avec les processus de suivi nationaux et mondiaux. La première partie du rapport évalue les PMA d'Afrique vis-à-vis des critères de retrait de la liste (à savoir le revenu national brut (RNB) par habitant, l'indice du capital humain et l'indice de vulnérabilité économique). Cette partie sera suivie d'une analyse de la performance des PMA d'Afrique en ce qui concerne les huit domaines d'action prioritaires¹. La troisième section du rapport porte sur les défis et les opportunités liés à une transition sans heurt du statut de PMA. Un thème central du rapport est que le retrait de la liste des PMA sur la base du seul RNB masque des faiblesses structurelles fondamentales des PMA d'Afrique et remet en question la solidité des critères et la viabilité du retrait.

II. Performance pour les indicateurs relatifs au retrait

2. Les pays inscrits sur la liste des PMA peuvent être retirés de la liste sur la base de deux des trois critères à remplir pour l'inscription, à savoir l'indice du capital humain et l'indice de vulnérabilité économique. Il est fait exception à la règle si le RNB par habitant du pays est au moins deux fois supérieur au seuil retenu pour le retrait, même si ledit pays ne remplit aucune des autres conditions requises pour le retrait. Tout pays doit satisfaire aux critères requis pour le retrait lors de deux examens triennaux successifs de la liste des PMA avant que son retrait ne soit recommandé par le Comité des politiques de développement.

3. Les pays africains représentent la majorité (34² sur 48) des PMA³. Plusieurs d'entre eux sont tributaires des produits primaires et des industries extractives pour ce qui est de leur survie économique. Toutefois, la structure des économies des PMA rend ceux-ci vulnérables aux chocs causés par les fluctuations des prix des produits de base. De surcroît, l'enclavement de la production des

¹ Les domaines d'action prioritaires sont les suivants: la capacité de production; l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural; le commerce; les produits de base; le développement social et humain; les crises multiples et les nouveaux défis; la mobilisation de ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités ; et la bonne gouvernance à tous les niveaux.

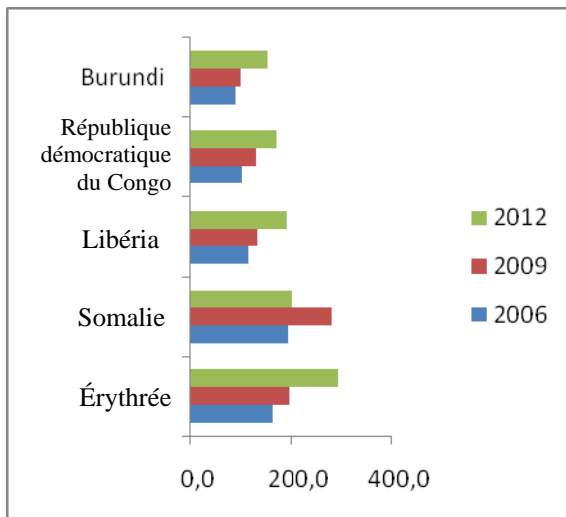
² Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Togo et Zambie.

³ Les pays définis par l'Organisation des Nations Unies comme des pays dont la croissance se heurte à de graves problèmes structurels, en particulier la faiblesse des ressources humaines et une grande vulnérabilité économique. La création de cette catégorie de pays de l'ONU date de 1971 lorsque l'Assemblée générale a confirmé la nécessité de définir les PMA (résolution 2724/XXV) et a consacré une section de la Stratégie internationale du développement à des mesures spéciales en faveur des PMA (résolution 2626/XXV).

produits de base mine la capacité des PMA d’Afrique de créer des emplois même pendant les périodes de croissance économique soutenue. La quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Istanbul (Turquie) visait à s’attaquer aux problèmes structurels auxquels se heurtent les PMA et à faire en sorte que 50 % d’entre eux remplissent les critères de retrait de la liste d’ici à 2020.

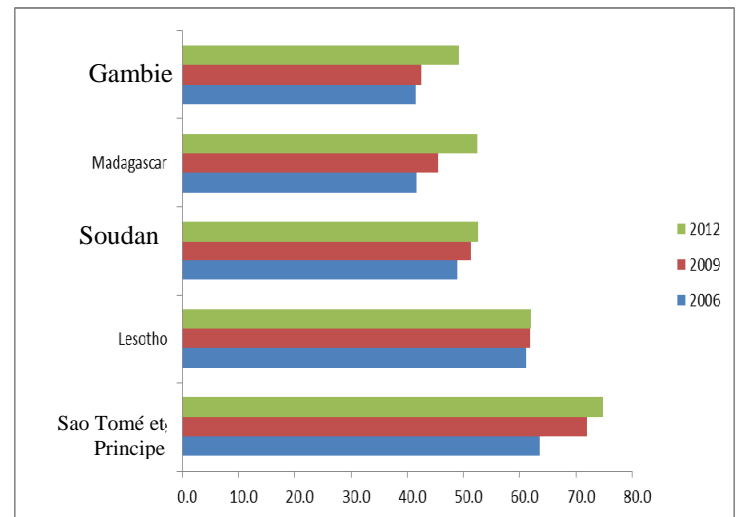
4. L’examen le plus récent des PMA effectué en 2012 a révélé une augmentation moyenne globale du RNB par habitant des PMA d’Afrique, passé de 415 dollars des États-Unis en 2006 à 1 107 dollars en 2012. En effet, même les cinq pays les moins performants ont connu une augmentation de leur RNB par habitant. Deux PMA d’Afrique (Guinée équatoriale et Angola) peuvent être admis en retrait de la liste sur la base du critère du RNB par habitant.

Le RNB par habitant pour les PMA d’Afrique augmente: les 5 pays les moins performants



Source: calculs de la CEA basés sur les données du DAES (ONU), Division de statistique, base de données sur les principaux agrégats des comptes nationaux.

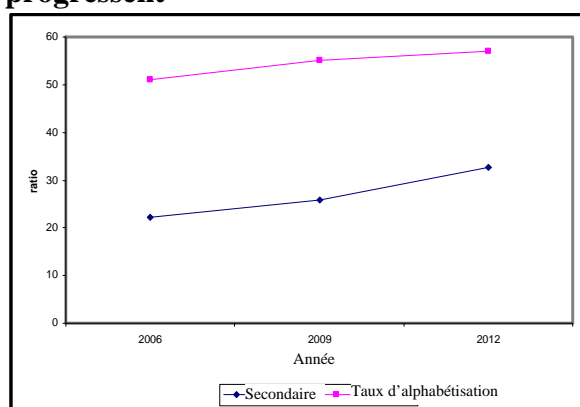
L’indice du capital humain pour les PMA d’Afrique progresse: les 5 pays les plus performants



Source: calculs de la CEA basés sur les données de la Division de statistique de l’ONU.

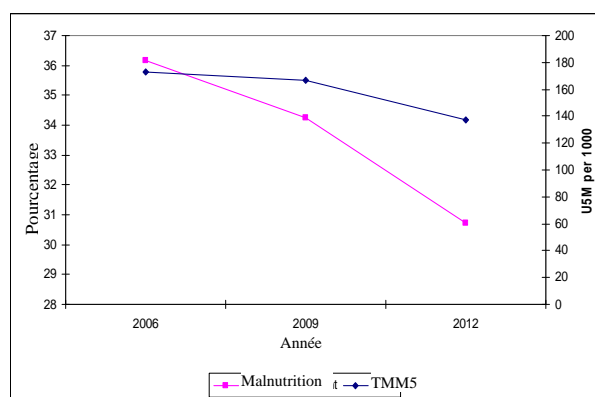
5. La performance des PMA d’Afrique pour l’indice du capital humain s’est également améliorée, bien que de façon marginale seulement. Tous les sous-indices de l’indice se sont améliorés pour passer d’une moyenne de 34,4 à 37,6 entre 2006 et 2012 en raison essentiellement de la baisse substantielle de la mortalité des moins de 5 ans ramenée de 173 décès (pour 1000 naissances vivantes) à 137 décès au cours de la même période. Les taux de scolarisation dans l’enseignement secondaire et d’alphabétisation ont également connu une amélioration en moyenne. Les pays les plus performants pour ce qui est de l’indice du capital humain en 2012 sont la Gambie, le Lesotho, Madagascar et Sao Tomé-et-Principe. En revanche, le Burundi, la Somalie, le Tchad et la République centrafricaine ont été les quatre derniers dans cette catégorie.

Les sous-indices relatifs à l’éducation progressent



Source: calculs de la CEA basés sur les données du secrétariat du Comité des politiques de développement (2012).

L’indice du capital humain s’améliore

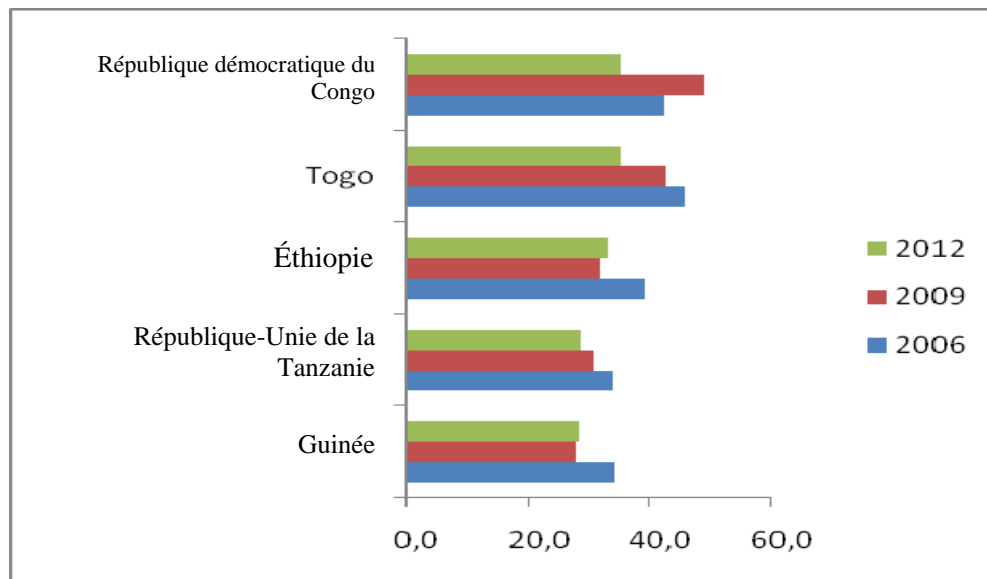


Source: calculs de la CEA basés sur l’estimation du Groupe interinstitutions des Nations Unies pour l’estimation de la mortalité juvénile: rapport 2011 sur les niveaux et les tendances de la mortalité juvénile (disponible à l’adresse www.Childinfo.org, accès le 17 oct. 2011) et de la FAO.

6. L’indice de vulnérabilité économique s’est amélioré en moyenne (pour régesser de 51,9 à 44,9 de 2006 à 2012) ; toutefois les résultats n’étaient pas uniformes pour les éléments de cet indice. L’indice d’exposition⁴ s’est amélioré alors que l’indice des chocs s’est détérioré en grande partie par suite de chocs naturels.

⁴ L’indice d’exposition est une combinaison de la taille de la population, de l’éloignement, de la concentration des exportations de marchandises et de la part du secteur primaire dans le PIB. L’indice des chocs est une combinaison des victimes de catastrophes naturelles, de l’instabilité de la production agricole et de l’instabilité des exportations de biens et de services.

Indice de vulnérabilité économique des PMA d’Afrique en hausse quoique déjà élevé: les cinq pays les plus performants (2012)



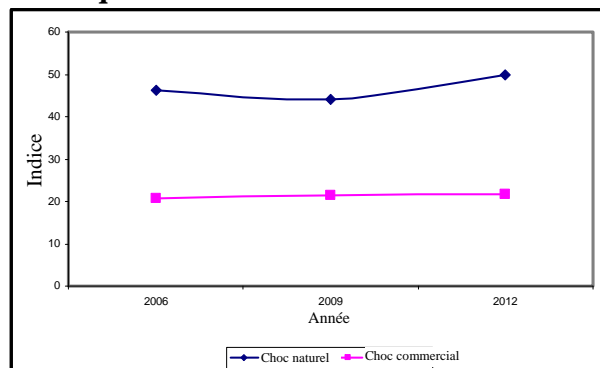
Source: calculs de la CEA basés sur les données du secrétariat du Comité des politiques de développement

7. Les sous-indices relatifs à l’*instabilité de la production agricole* et aux *victimes de catastrophes naturelles*⁵ de l’indice du capital humain ont progressé pour la période 2006-2012. De même en pourcentage de la population, la *population sans-abri à la suite de catastrophes naturelles*⁶ est passée de 57,8 à 59,3 % au cours de la période 2006-2009. Ces tendances indiquent une exposition et une vulnérabilité plus grandes des PMA d’Afrique aux catastrophes naturelles. Djibouti, l’Érythrée, le Malawi, le Niger et la Somalie sont les PMA d’Afrique ayant les plus grands nombres de victimes de catastrophes naturelles. La Gambie, l’Érythrée et le Sénégal sont les plus vulnérables à l’instabilité de la production agricole.

⁵ En 2011, le sous-indice « population sans-abri à la suite de catastrophes naturelles » a été remplacé par les « victimes de catastrophes naturelles ».

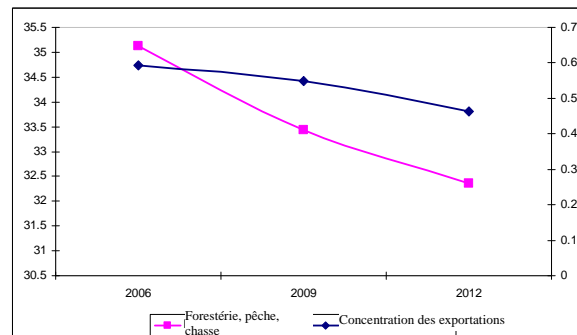
⁶ Cet indice a été remplacé par le sous-indice « victimes de catastrophes naturelles » en 2011.

Les chocs naturels progressent dans les PMA d'Afrique



Source: Organisation des Nations Unies., Département des affaires économiques et sociales (DAES/ONU), Division de la population, révision de 2010 des World Population Prospects et CNUCED.

La structure des PMA d'Afrique s'améliore



Source: calculs de la CEA basés sur les données de la FAO (2012).

8. Par ailleurs, les PMA d'Afrique sont devenus légèrement plus diversifiés en ce qui concerne les exportations et moins économiquement tributaires des produits primaires (c'est-à-dire l'agriculture, la chasse et la pêche). En effet, la structure de leurs économies est devenue légèrement plus résistante aux chocs au cours de la période 2006-2012. Cependant, l'Angola, la Guinée-Bissau et le Tchad ont connu les ratios de concentration les plus élevés.

9. La performance des PMA d'Afrique ces dernières années indique qu'en dépit des progrès enregistrés dans la diversification des exportations et la réduction de la part relative de l'agriculture, de la chasse et de la pêche dans le PIB total, ces pays demeurent en grande partie des producteurs de produits primaires tributaires d'une gamme étroite d'exportations. En conséquence, la plupart des PMA du continent sont très vulnérables aux chocs extérieurs et étant donné leurs scores relativement faibles dans l'indice du capital humain, ils ont des capacités limitées de réagir à de tels chocs. En outre, la hausse des prix des produits de base, en particulier ceux du pétrole brut, a donné un coup de fouet à la croissance dans un certain nombre de PMA et débouché sur un relèvement des recettes au titre du RNB par habitant. Si cette tendance les rend plus admissibles en retrait sur la base du critère du RNB, il est néanmoins improbable qu'ils puissent maintenir de tels progrès sans des changements fondamentaux de la structure de leurs économies. De surcroît, les tendances de l'indice des chocs naturels indiquent que les catastrophes naturelles, notamment celles liées aux changements climatiques, font planer une grave menace sur les perspectives de retrait des PMA d'Afrique. Témoignent de ces menaces l'instabilité accrue de la production agricole et le nombre en hausse des victimes de catastrophes naturelles.

III. Progrès dans la mise en œuvre des domaines d'action prioritaires⁷

10. Le Programme d'action d'Istanbul repose sur huit domaines prioritaires d'action tant par les PMA que par les partenaires de développement. La présente section passe en revue les progrès accomplis par les PMA dans la mise en œuvre du Programme d'action.

⁷ Les calculs ayant servi à déterminer les progrès accomplis reposent sur les données de la Division de statistique de l'ONU, de la Banque mondiale et de la CNUCED.

A. Capacité de production

11. **Réseau routier:** Le Mali et la Tanzanie ont été les deux seuls PMA à mettre à jour leurs données relatives au réseau routier. De 2008 à 2009, le Mali a accru son réseau routier de 901 km, tandis que la Tanzanie pouvait se prévaloir d'un accroissement plus important de 16 182 km.
12. **Taux de croissance du PIB par personne occupée:** Le taux de croissance du PIB par personne occupée a augmenté en moyenne de 1,51 % de 2010 à 2011 pour les 14 PMA d'Afrique pour lesquels des données étaient disponibles en 2011. Douze de ces pays ont enregistré des augmentations, tandis que les taux pour Madagascar et le Soudan marquaient une chute de 3,23 % et de 2,35 % respectivement.
13. **Ratio emploi/population:** La population de l'Afrique augmente en général rapidement, mais les PMA du continent connaissent des taux de croissance démographique supérieurs à ceux des autres pays africains. En revanche, le taux de croissance de l'emploi ne suit pas le taux d'accroissement de la population. Ce phénomène se reflète dans le ratio emploi/population pour 32 PMA d'Afrique, qui est tombé de 69 % en 2009 à 67,25 % en 2010 (Banque mondiale). Le chômage, en particulier chez les jeunes, constitue un défi majeur pour les pays africains.
14. **Télécommunications:** Le secteur des télécommunications de l'Afrique a attiré des investissements considérables et a fait l'objet d'innovations ces dernières années. Suivant l'utilisation des téléphones mobiles pour les services de télécommunication de base, l'expansion des services pour couvrir les transferts d'argent et les services bancaires mobiles a attiré d'autres abonnés aux services de téléphonie mobile. Le nombre d'abonnés à un service de téléphonie mobile (pour 100 habitants) a augmenté pour passer de 33,4 % en 2010 à 45,31 % en 2011 (pour 32 PMA). En revanche, le nombre de lignes téléphoniques fixes et celui d'utilisateurs d'Internet demeurent en général faibles. Le nombre de lignes téléphoniques fixes s'est accru de moins de 1 % tandis que celui d'utilisateurs d'Internet n'a progressé que de 1,21 % de 2010 à 2011 pour les pays pour lesquels on disposait de données.
15. **Production d'électricité:** En 2009, 9 des 10 pays pour lesquels on disposait de données sur l'électricité ont enregistré une augmentation de 5,17 % de la production totale d'électricité. Faisait exception le Mozambique dont la production d'électricité a chuté de 1,78 % en 2010.

B. Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural

16. La sécurité alimentaire est devenue l'un des défis majeurs se posant en matière de développement aux pays africains depuis la crise alimentaire mondiale qui a sévi en 2007. Les PMA ont été les plus durement touchés par la crise et ne s'en sont toujours pas complètement remis. La montée en flèche des prix des produits alimentaires, la pauvreté généralisée et les troubles politiques courants dans la région ont mis à rude épreuve les ressources disponibles et précipité nombre de PMA dans un état d'insécurité alimentaire généralisée. La multiplication des saisies de terres entrave également la production alimentaire et contribue ce faisant à l'insécurité alimentaire.

C. Commerce

17. Les PMA d'Afrique restent largement marginalisés dans le commerce mondial. En 2011, la valeur moyenne des importations de 31 pays s'établissait à 3 milliards 944,13 millions de dollars (aux prix et aux taux de change courants). La Gambie avait la valeur la plus faible des importations ainsi que la part la plus basse de ces importations (344 millions de dollars), tandis que l'Angola avait la valeur la plus élevée (21 milliards 736 millions de dollars). Parallèlement, l'Angola avait également la valeur des exportations la plus élevée, s'établissant à 65 milliards 689 millions de dollars tandis que la Gambie affichait la part la plus faible (95 millions de dollars) (CNUCED). La marginalisation relative des PMA d'Afrique est exacerbée par le fait que la plupart d'entre eux sont sans littoral et éloignés des marchés mondiaux.

D. Produits de base

18. Diversifier les exportations est toujours un défi redoutable pour bon nombre de PMA d'Afrique. En 2011, les PMA avaient en moyenne un indice de concentration des exportations de 0,47. Toutefois, 10 pays avaient un indice de concentration de plus de 0,5, l'Angola affichant l'indice le plus élevé, soit 0,97. Par ailleurs, les chiffres de 2011 indiquent que la Tanzanie devient le PMA le plus diversifié, enregistrant l'indice de concentration des exportations le plus faible s'établissant à 0,20 et le nombre le plus grand de produits (254). D'autres PMA relativement diversifiés sont Djibouti, le Bénin, la Gambie, Madagascar, l'Ouganda, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo qui avaient tous des indices de concentration se situant entre 0,20 et 0,30.

E. Développement social et humain

19. **Éducation et formation:** En 2011, les 24 pays pour lesquels on dispose de données sur les nombres d'inscrits dans l'enseignement primaire ont maintenu des taux de scolarisation relativement semblables à ceux de 2010. Le Burundi et le Tchad ont accru leurs taux de scolarisation dans l'enseignement primaire de plus de 5 points de pourcentage. La Gambie, Madagascar, le Mozambique, l'Ouganda, le Rwanda et le Sénégal ont connu une réduction de leurs taux de scolarisation dans l'enseignement primaire.

20. Les taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur restent toujours faibles dans les PMA d'Afrique. Le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire a atteint 35,5 % en 2011 contre 32,4 % en 2010. Les coûts élevés de l'enseignement secondaire et supérieur au sein d'une population essentiellement pauvre expliquent les faibles taux de scolarisation à ces niveaux.

21. **Population et santé primaire:** Les PMA d'Afrique accomplissent des progrès en ce qui concerne les taux de mortalité des moins de 5 ans (TMM5), les taux de mortalité maternelle (TMM) et les taux de mortalité infantile (TMI). Toutefois, ces pays ont les TMM5, les TMM et les TMI les plus élevés de toutes les régions et le rythme des progrès est lent.

22. Pour les 34 pays pour lesquels on dispose de données, le TMM5 a connu une baisse de 44 % (pour être ramené de 199,4 décès pour 1000 naissances vivantes en 2010 à 112 décès pour 1000 naissances vivantes en 2011), ce qui est remarquable à tous égards. Le TMI n'a reculé que de façon marginale, de 75,8 décès pour 1000 naissances vivantes à 71,88 décès pour 1000 naissances vivantes au

cours de la même période. Le TMM a également baissé considérablement (de 20,8 %), régressant de 629,7 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2008 à 498,53 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2010. Les taux de mortalité maternelle s'expliquent par les complications liées aux accouchements, le piètre accès aux installations de santé et les taux élevés de prévalence et d'incidence du VIH/sida. Les TMM5 et les TMI ne laissent pas de préoccuper compte tenu de leur niveau élevé mais aussi parce que la plupart des décès surviennent au cours de la première année de vie et sont imputables au paludisme et à la tuberculose. La rougeole contribue aussi de façon appréciable au TMM5 ; toutefois, en 2010, la proportion des enfants de 1 an qui avaient été vaccinés contre la rougeole n'a augmenté que de façon marginale passant de 73,4 % en 2009 à 75,56 % en 2010 pour les 34 pays africains (Division de statistique de l'ONU).

23. Les taux de prévalence de la tuberculose et les taux de mortalité liés à cette maladie chutent: Les nouveaux cas de tuberculose se maintiennent tandis que les décès liés à la maladie fléchissent. Les taux de prévalence de la tuberculose et les taux de mortalité liés à cette maladie ont baissé pour les 34 PMA d'Afrique en 2010 ; cependant, les nouvelles infections (c'est-à-dire les taux d'incidence de la tuberculose) ont progressé légèrement pour passer de 299,3 pour 100 000 habitants à 300,27 pour 100 000 habitants de 2009 à 2010. Le taux de prévalence a régressé de 435,3 pour 100 000 habitants à 388 pour 100 000 habitants et le taux de mortalité est lui aussi descendu de 49,5 à 37,23 de 2009 à 2010.

24. Logement, approvisionnement en eau et assainissement: Les PMA d'Afrique n'ont enregistré que des améliorations marginales de l'accès à des sources d'eau améliorées et à des services d'assainissement. En 2009, 80,6 % de la population utilisait une source d'eau améliorée et le pourcentage avait à peine changé (81,0 %) en 2010. La proportion de la population utilisant des services d'assainissement améliorés a marqué le pas de 2009 (36,3 %) à 2010 (36,5 %). Sans accès à l'eau potable, la population est exposée à des épidémies de maladies telles que la diarrhée et le choléra qui sont des problèmes d'assainissement menaçants.

25. Egalité des sexes et autonomisation des femmes: Les pays africains font de réels progrès en ce qui concerne la parité des sexes dans la scolarisation dans l'enseignement primaire. Les 11 pays pour lesquels on disposait de données en 2011 ont enregistré en moyenne un indice de parité des sexes (IPS) de 0,90 (dans l'enseignement primaire). Bien que cela représente un recul, l'IPS étant de 0,93 en 2010, il est important de noter que tous les 11 pays ont accru leur IPS, à l'exception de Sao Tomé-et-Principe, dans le cas duquel la chute de l'indice dans l'enseignement primaire est imputée aux efforts tendant à corriger le déséquilibre en défaveur des garçons. Les indices de parité des sexes pour l'enseignement secondaire et supérieur restent plus bas que dans l'enseignement primaire. En 2010, l'IPS pour l'enseignement secondaire était de 0,85 (sept pays), contre 0,82 (20 pays) en 2010. L'IPS pour l'enseignement supérieur était le plus faible, faisant en moyenne 0,50 en 2011 pour quatre pays. La faiblesse de l'IPS dans l'enseignement secondaire et supérieur résulte en partie de contraintes financières, de facteurs culturels tels que les mariages précoces et des préjugés sexistes dans la prise de décisions au sein du ménage concernant l'éducation.

26. Pour ce qui est de l'autonomisation des femmes, la proportion de femmes qui occupent des sièges dans les parlements nationaux s'est accrue de façon soutenue pour passer de 18 % en 2010 à 19 % en 2011. Des pays comme l'Ouganda et le Rwanda ont promulgué des lois qui réservent des sièges pour les femmes dans le parlement et encouragent de ce fait leur participation à la vie politique.

27. **Protection sociale:** Mesurée au moyen des dépenses de santé en pourcentage du PIB, la protection sociale est essentielle à la réalisation du développement social et humain. Les dépenses de santé publique en pourcentage du PIB ont été en général faibles au sein des PMA d'Afrique ; toutefois, en 2010, elles sont tombées à une moyenne de 2,95 % contre 3,05 % en 2009. Nul doute que cette chute aura un impact sur les mesures de protection sociale et elle se manifeste déjà dans les indicateurs des soins de santé primaires marqués par une aggravation de la situation ou des améliorations limitées.

F. Crises multiples et nouveaux défis

28. Bien que les chiffres pour 2011 ne soient pas disponibles, tout indique pour plusieurs PMA d'Afrique que la proportion de zones forestières diminue et que le taux de déboisement est alarmant. La dépendance vis-à-vis du bois pour se procurer des devises, les activités d'exploitation illicite des forêts et l'empiètement sur les forêts de la part des collectivités pour le ramassage du bois et pour assurer leur subsistance, ainsi que l'expansion de l'agriculture sont d'importants facteurs de réduction du couvert forestier dans les PMA d'Afrique. En outre, les conditions climatiques extrêmes et irrégulières, en particulier les inondations, ont également ravagé le couvert forestier. Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des PMA afin qu'ils s'adaptent aux aléas climatiques est essentiel pour accélérer et pérenniser les progrès dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul.

G. Mobilisation de ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités

29. En 2011, le taux d'épargne intérieure brut (en pourcentage du PIB) pour les PMA d'Afrique se montait en moyenne à 9,71 % (pour 21 pays). Cela représentait une baisse par rapport au chiffre de 11 % (pour 16 pays) enregistré en 2010. Le Burundi, le Lesotho, le Libéria et le Swaziland avaient des taux d'épargne négatifs en 2011, tandis que la Guinée équatoriale et le Soudan du Sud affichaient des taux d'épargne de plus de 40 %, imputables à la découverte de pétrole dans ces deux pays.

30. Les données sur l'épargne brute (en pourcentage du PIB) en 2011 n'étaient disponibles que pour 13 pays. Ceux-ci avaient en moyenne un taux d'épargne brut de 16,1 %, inférieur à celui de 17,4 % enregistré pour 11 pays en 2010. La Guinée a toutefois affiché des taux d'épargne bruts négatifs. En pourcentage du PIB, (pour 30 pays), l'investissement direct étranger (IDE) est resté en grande partie inchangé de 2010 à 2011. En 2010, les entrées d'IDE représentaient 35,7 % du PIB mais sont descendues à 35,17 % en 2011. Par ailleurs, les sorties d'IDE en pourcentage du PIB sont également tombées à une moyenne de 1,99 (20 pays) en 2011, contre 2,9 (33 pays) en 2010. De fait, les PMA ont bénéficié d'un apport net d'IDE.

H. Bonne gouvernance à tous les niveaux

31. La quasi-totalité des pays africains ont ratifié les instruments visant au contrôle de la mise en œuvre figurant dans le Programme d'action d'Istanbul. Tous les PMA d'Afrique, à part le Mozambique, ont ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; tous ont ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ; tous à l'exception de la Somalie et du Soudan ont ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et tous, sauf l'Érythrée, la Guinée équatoriale, la Somalie et le Tchad, ont ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption.

32. En dépit de l'attachement à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes manifesté par le biais de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, les femmes dans les PMA d'Afrique n'occupaient, en 2011, qu'une moyenne de 28 % des sièges dans les parlements. Si cette situation représente une amélioration par rapport à 2005 (lorsque la proportion était de 20,5 %), il n'en demeure pas moins que les PMA d'Afrique ont encore un long chemin à parcourir pour réaliser une égale représentation des hommes et des femmes dans les parlements nationaux.

33. D'autres indicateurs, notamment le pourcentage de donateurs et de flux d'aide qui utilisent les systèmes de gestion des finances publiques et les systèmes d'achats des PMA, le nombre de services qui s'occupent en parallèle de l'exécution de projets par PMA et le pourcentage des décaissements au titre de l'aide effectués en faveur des PMA selon les calendriers prévus, ne sont pas disponibles.

34. Bien qu'ils représentent environ 6 % de la population mondiale, les PMA d'Afrique ne détiennent qu'une part de 2,57 % des voix au Fonds monétaire international (FMI), de 2,53 % à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et de 1,18 % à la Société financière internationale (SFI). Leur représentation à l'Association internationale de développement (IDA) et à l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) est relativement plus élevée, avec 7,79 % et 5,08 % des voix respectivement. En Afrique, l'amélioration de la gouvernance peut également se mesurer par le biais du Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP). Ce dernier a essentiellement pour but de favoriser l'adoption de politiques, de normes et de pratiques qui conduisent à la stabilité politique, à une forte croissance économique, au développement durable et à l'intégration économique sous-régionale et continentale accélérée. La majorité (23 sur 33) des pays africains qui ont adhéré au MAEP sont des PMA. De plus, 11 des 17 pays qui ont subi le processus d'examen par les pairs sont des PMA.

I. Progrès concernant la transition

Transition en Guinée équatoriale

35. Il a été recommandé au Comité des politiques de développement et au Conseil économique et social de retirer la Guinée équatoriale de la liste en 2009 car elle remplit les conditions pour la deuxième fois d'affilée. En attendant une décision imminente de l'Assemblée générale, le pays commencera un processus de prétransition. L'Angola par ailleurs a répondu aux critères pour la première fois en 2012 ; son retrait ne sera donc recommandé que s'il satisfait encore aux critères en 2015. Tant la Guinée équatoriale que l'Angola remplissent les critères sur la base de la seule règle relative au revenu.

36. En dépit d'une amélioration globale de l'indice de vulnérabilité économique de la Guinée équatoriale, la concentration relativement forte des exportations du pays (0,77) indique qu'il est très vulnérable aux chocs extérieurs. De même, son indice du capital humain ne s'est pas beaucoup amélioré. En 2012, cet indice était de 43 contre la moyenne de 37,6 qu'affichaient les PMA du continent. En effet, le retrait compte tenu du critère du RNB par habitant ne constitue pas une base solide pour une transition sans heurt. Des mesures ciblées s'imposent pour diversifier l'économie du pays, promouvoir la création de valeur ajoutée et renforcer le développement humain.

J. Ménager une transition sans heurt

37. L'expérience des pays sortant de la catégorie indique que les appréhensions concernant le retrait ne tiennent pas compte en général des réalités du retrait. Ces appréhensions découlent souvent d'une information incomplète et du flou concernant les mesures de soutien qui seront perdues par suite du retrait ainsi que des gains pouvant résulter du retrait. Dans ce contexte, deux propositions méritent d'être examinées :

a) Le Comité des politiques de développement devrait, en consultation avec la CNUCED et les commissions régionales, mettre au point un catalogue de mesures de soutien qui seront perdues par suite du retrait ainsi que les gains pouvant résulter du retrait.

b) Sur la base de l'exercice ci-dessus, les PMA qui remplissent les conditions doivent bénéficier d'une aide pour entreprendre une analyse coûts-avantages qui chiffre le bénéfice net ou la perte nette résultant du retrait et hiérarchiser les domaines susceptibles de faire envisager le retrait.

IV. Perspectives et conclusions

38. La crise économique mondiale conjuguée aux changements climatiques représente de graves inconvénients pour les pays en développement en général et les PMA en particulier. Malgré la croissance impressionnante enregistrée par les PMA d'Afrique (7 % de 2000 à 2009), la performance a été induite par une gamme étroite de produits primaires qui donnent des avantages à des segments limités de la société et se caractérisent en général par la volatilité des prix et la vulnérabilité aux chocs. Une priorité absolue pour les partenaires de développement devrait consister à aider les PMA à diversifier davantage leurs économies de sorte que celles-ci puissent accroître la résilience, promouvoir la participation de tous et l'accès à un minimum de services sociaux de base. À cette fin, la CEA prend actuellement des mesures en soutien aux PMA en Afrique. Ce sont notamment les suivantes :

a) Intégrer la Vision africaine des mines dans les stratégies nationales de développement des pays ;

b) Former les PMA à l'utilisation de LDC Monitor conçu par la CEA afin de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul ;

c) Axer les efforts sur les domaines d'action ayant l'impact le plus grand sur le retrait ;

d) Assurer le service de la huitième session du Comité du commerce et de la coopération et de l'intégration régionales pour faire en sorte que les règles d'origine préférentielles applicables aux importations en provenance des pays les moins avancés soient simples, transparentes et prévisibles et qu'elles contribuent à faciliter l'accès au marché ;

e) Renforcer les capacités des bureaux statistiques nationaux afin qu'ils puissent suivre la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul.

Bibliographie

BAD. Système de bases de données statistiques, consulté le 27 octobre 2011.

Center for International Earth Science Information Network (CIESIN), Columbia University. Low Elevation Coastal Zone (LECZ).

Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII).

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

CRED International Disaster Database (EM-DAT, Nations Unies).

FAO (2011). L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde.

Organisation des Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales (DAES/ONU), Division de la population, révision de 2010 des World Population Prospects.

PNUD. Indicateurs du développement humain.

UNESCO. Centre de données de l'Institut de statistique.

UNICEF: La situation des enfants dans le monde 2011.

